

# Comment désactiver le wifi ?

Par défaut, la plupart des "box" ADSL ont l'option wifi activée, source permanente (\*) d'émission "type téléphonie mobile" dont la toxicité a été prouvée scientifiquement. (\*\*)

Voici comment désactiver le Wifi pour s'en protéger et ne plus en faire "profiter" ses voisins !

(\*) Un Wifi non-désactivé émet en permanence, que l'ordinateur soit allumé/connecté ou pas.

(\*\*) Les ondes du wifi sont des hyperfréquences (micro-ondes) pulsées en extrêmement basses fréquences (ELF) du type téléphonie mobile dont la nocivité a été démontrée notamment par le rapport scientifique Bioinitiative.

## En préliminaire, quelques rappels

La structure physique de l'émission "type téléphonie mobile" (dont le Wifi) est composite. Elle est triple :

- une hyperfréquence, ou **micro-onde**,
- une gamme de très **basses fréquences**,
- une **multipulsation** chaotique, c'est-à-dire sans résonance de rythmes.

Bien qu'à faible puissance électrique, la structure physique (ondes pulsées "type téléphonie mobile") et la fréquence particulière des émissions Wifi (~2450Mhz : fréquence d'agitation des molécules d'eau) la rendent particulièrement toxique.

Sachez également que vous pouvez incommoder des voisins "électrosensibles", **même** en ne l'utilisant que la journée et en l'éteignant la nuit. L'idéal étant l'utilisation du câble Ethernet ou USB et la désactivation du Wifi expliquée ci-dessous.

Même si vous ne le ressentiez pas physiquement, sachez que le Wifi (au bureau comme à domicile) en raison de sa structure particulière d'ondes (pulsées en extrêmement basses fréquences), vous expose à ces principaux effets biologiques :

- la perte d'étanchéité de la barrière sang-cerveau (barrière hémato-encéphalique ou BHE),
- la perturbation de production de la mélatonine,
- la déstabilisation des régulations membranaires,
- les dommages génétiques.

NB : Le gouvernement allemand lui-même, recommande l'utilisation des connexions filaires (Fibre optique ou cuivre pour le déploiement industriel, USB ou Ethernet / RJ45 en intérieur), qui procurent une plus grande fiabilité technique (meilleure stabilité, meilleur débit, meilleure confidentialité) tout en préservant la santé. Et de **désactiver l'option Wifi**, qui est activée par défaut sur la plupart des modem fournis pour l'accès à Internet par ADSL.

## En maintenant, désactivons le wifi

Voici le cas général le plus simple (voir les "autres cas" plus bas) pour désactiver le wifi de sa box ADSL :

- Tapez **192.168.1.1** dans la barre d'adresse (tout en haut) d'un navigateur Internet  
- si nécessaire s'identifier (par défaut sur Livebox le login et le mot de passe est "admin" - consultez la documentation fournie, visitez les forum ou appelez votre service client pour connaître ce couple identifiant/mot de passe défini par défaut)

- Trouvez l'option (la case à cocher généralement) wifi à cocher ou à décocher selon les cas puis validez. Désactivez également la Wifi communautaire souvent appelée « hot spot ».

> Sur **Livebox Inventel**, il faut choisir sécurité dans le menu à gauche puis 802.11g et décocher le cas échéant la case "activer le wifi" puis valider.

> Sur **Livebox Sagem**, sélectionnez la rubrique : Réseau sans fil puis voir dans la rubrique 'Service Réseau sans fil' , s'il est activé cliquez sur Désactiver  
Ensuite Sauvegarder la configuration comme proposé.  
Eteindre puis rallumer la livebox et attendre que l'initialisation soit terminée. Vérifier le Voyant correspondant au WiFi qui doit être éteint : la Box a cessé d'émettre.

> Sur les **Neuf Box**, un onglet "Wifi" permet d'en désactiver facilement l'option. Si vous avez un menu Hotspot (Neufbox, version 4) permettant de faire de votre modem un point d'accès Wifi communautaire, veillez à en désactiver l'option également.

> **SFR Box** (dernière génération de NeufBox) : le 'Hotspot' (Wifi communautaire) est activé par défaut, en plus du Wifi domestique ! Il faut donc veiller à les désactiver tous les deux, en s'identifiant sur le 192.168.1.1

*Vérifiez, selon les types de modem, que le voyant correspondant au Wifi est bien éteint après cette opération.*

*Attention*, en cas de réinitialisation sur la plupart des box (non pas l'interruption électrique du modem mais via une opération de maintenance volontaire - parfois effectuée par un technicien venu à domicile), l'option Wifi est alors réactivée - par défaut.

Autres cas de Box ADSL :  
(Merci aux contributeurs)

> Pour les **Freebox** (non HD), il faut s'identifier sur le site de Free en allant sur 'Mon Compte' (lien en haut).

Saisissez l'identifiant qui est votre numéro de téléphone (en 01, 02, 03, 04 ou 05) et le mot de passe qui est celui qui vous a été communiqué dans votre courrier de confirmation d'abonnement (par défaut, sinon celui que vous aurez volontairement défini).

Une fois identifié(e), vous obtenez un menu à gauche comprenant : téléphonie, internet, etc...

Cliquez 'Internet'. Vous obtenez alors un menu qui vous permet de choisir la "configuration du réseau Wifi" (un des premiers liens du menu).

Vous obtenez alors une page de configuration du Wifi dont la première case 'Activer' en face de 'Souhaitez-vous activer ce service' est à décocher pour désactiver le Wifi de la Freebox.

Un message vous indique de redémarrer le modem. (débranchez puis rebranchez l'appareil).

> **Freebox HD :**

L'option wifi n'est pas activée par défaut sur les Freebox HD (V5).  
Mais la FREEPHONIE, le Wifi communautaire, est activée par défaut.

Pour désactiver le wifi , rendez-vous sur votre interface de gestion à <http://subscribe.free.fr/login/> et allez dans la rubrique INTERNET, puis cliquez sur *Configurer mon réseau WiFi Freebox* et cochez la case *Eteindre le module* (tout en haut) et décochez la case *Activer le réseau wifi personnel* (juste en bas) puis débranchez votre Freebox et rebranchez-la.

Pour désactiver la Freephonie (wifi communautaire), allez sur votre interface de gestion à <http://subscribe.free.fr/login/> et allez dans la rubrique INTERNET, puis cliquez sur *Mes autres fonctions : IPv6, Freephonie, SMTP sortant, diodes* et décochez la case *Réseau Freephonie*. Puis débranchez votre Freebox et rebranchez-la.

> **Freebox Révolution (v6) :**

Pour désactiver la Freephonie et le Wi-fi personnel sur la Freebox Révolution, désactivez la carte wifi depuis l'interface de gestion : rubrique internet puis configuration réseau wifi, cochez l'option "Eteindre le module Wifi"

Vous pouvez désactiver l'option DECT sur la Freebox Révolution depuis le menu digital Freebox Server. Veuillez choisir téléphonie puis enregistrements DECT et vous aurez le choix entre 'ouvert' ou 'fermer'.

Pour résilier le Freewifi de la Freebox Révolution, veuillez accéder à l'interface de configuration web Freebox Server : <http://mafreebox.freebox.fr> : à la rubrique wifi, veuillez choisir l'onglet Freewifi.

> **Neuf / Club Internet ADSL :**

Démarche du 'cas général' sauf qu'il faudra saisir "root" (sans les guillemets) comme login et "clubadmin" (sans les guillemets) comme mot de passe.

> **Télé 2 Box :**

Accéder au modem tele2 (par le logiciel fourni - voir dans liste des programmes à Tele2)

Cliquer Réseau privé (sur la liste à gauche)

Cliquer Interfaces

Point d'accès sans fil apparaît (avec la configuration en dessous)

Cliquer sur configuration (en haut à droite souligné et en rouge)

Décocher la case interface activée (première ligne cela enlève V dans la case)

Valider

(Vérifier que le voyant Wlan est éteint sur la Box)

> **Alice Box :**

2 méthodes :

1- Lancer CD installation

Menu : "Accéder au menu d'options avancées"

Menu : "Réseau sans fil"

Décocher la case "wifi activé" puis cliquer sur le bouton Sauver/Appliquer

Attendre la mise à jour de la page web (se fait automatiquement)

Redémarrer l'Alice Box

OU

2- Taper dans la barre d'adresse d'un navigateur web : 192.168.1.1 et saisir les login et password permettant d'accéder à l'interface dite de niveau 2

Login : support

Password : dvguhbt

ou

Login : alice

Password : alice

Menu de gauche : réseau sans fil : décocher la case "wifi activé"

Menu de gauche : Gestion:Sauver/redémarrer -> confirmer par le bouton au milieu de la page (reboot du modem)

La diode correspondant au wifi est alors éteinte

> **Darty Box** :

Tapez **192.168.1.254** via le navigateur Internet

Si nécessaire s'identifier (le login est "DartyBox" par défaut et le mot de passe "1234")

Choisissez le menu 'Réseau Wifi' à gauche puis trouvez l'option Wifi à désactiver.

**NB** : vous authentifier en mode expert au besoin :

Nom de l'utilisateur : DBAdmin

Mot de passe : dbox1234

> Pour **Numéricable**, il est écrit sous le modem comment le configurer :

tapez **192.168.1.0** dans la barre d'adresse de votre navigateur puis saisissez l'identifiant "admin" et le mot de passe "password".

Un onglet "connexion sans fil" vous permettra de désactiver l'option Wifi.

**NB** : Vérifiez, selon les types de modem, que le voyant correspondant au Wifi est éteint.

2/ Pour **désactiver le Wifi de l'ordinateur**

Les ordinateurs portables équipés en Wifi ont parfois un interrupteur sur le devant permettant de couper l'émission/réception de l'ordinateur. Sinon, il peut s'agir d'un logiciel pré-installé qui permet d'en activer et de désactiver le Wifi.

Pour les ordinateurs domestiques et les stations de travail professionnels non portatifs et qui sont équipés d'une carte Wifi, il faudra veiller soit à désactiver le "réseau sans fil" des propriétés du réseau (\*), soit, à défaut, à démonter physiquement la carte wifi.

(\*) Sous Windows, cela se passe sous Panneau de Configuration > Connexions réseau > clic droit sur l'icône Sans fil > Désactiver.

Enfin, il est important de savoir et de diffuser le fait que le téléphone sans fil domestique appelé DECT émet le même type d'ondes et aux mêmes fréquences que le Wifi (~2450Mhz, fréquence d'agitation des molécules d'eau) et que ces appareils ont une base émettant en permanence et dans un rayon de plusieurs mètres des ondes "pulsées en extrêmement basses fréquences" de type téléphone mobile. Or, la particularité de ces bases est d'émettre en permanence même quand le téléphone n'est pas en communication (**NB** : idem pour le Wifi, qui émet même lorsqu'il n'y a pas

d'activité, Internet par exemple). Il est donc conseillé d'utiliser des téléphones **fixes** qui soient **filaire**s.

Pour le Wifi, il est indiqué de le désactiver une fois pour toute et d'utiliser des câbles réseaux ou dans le pire des cas la technologie CPL (Courant Porteur en Ligne) qui utilise le réseau électrique pour faire transiter l'information mais augmente considérablement le champ électromagnétique de la maison si, comme dans la majorité des cas, les câbles électriques ne sont pas blindés. Il faudra alors utiliser cette solution CPL en dernier recours et sur des périodes courtes à défaut de câbler votre habitation convenablement (réseau Ethernet par câbles RJ45) ou de pouvoir blinder votre réseau électrique.

---

**Conclusion** : Une fois le Wifi désactivé, à la fois sur votre modem et sur votre ordinateur (portable) le cas échéant, [passez le message](#) à vos voisins.

Si vous avez besoin d'utiliser votre ordinateur à longue distance de votre modem, pensez qu'il est toujours possible de passer les câbles le long des plinthes (ou dans les plinthes lorsqu'on rénove). Cela vous assurera un meilleur débit, une meilleure stabilité de connexion et une plus grande confidentialité dans votre activité Internet.

**NB** : Concernant le CPL (Courant Porteur en Ligne), ce dernier augmente considérablement le champ électromagnétique de votre maison et n'est pas conseillé. Il faut quoiqu'il arrive le débrancher autant que possible.

Le CPL n'est sécurisé que si vous utilisez un réseau électrique blindé (Ce qui est très rarement le cas, même dans les constructions neuves).

**Concrètement**, Prenez un câble de même couleur que le mur. Faites le passer le long des plinthes et percez murs et boiseries pour le passer entre deux pièces.

Peignez ce câble au besoin.

Pour le fixer, achetez des cavaliers, ce sont ces petits clous doubles et arrondis pour fixer des câbles le long des plinthes ou sur les murs.

Et le tour est joué !

---

**NB** : l'association Robin des Toits, qui a développé ce site, est absolument favorable à Internet *dans des conditions de sécurité sanitaire*. Ce qui implique :

- un réseau cuivré ou par fibre optique pour les infrastructures
- un réseau câblé (RJ45 ou USB) pour l'Internet, au travail comme à domicile et la désactivation du Wifi, qui est à la fois nocif sur le plan sanitaire et techniquement moins fiable.